

DEPARTEMENT DE L'AUBE  
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION  
DE TROYES CHAMPAGNE METROPOLE

Aurélien BELIN

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 10 JUILLET 2020**

Date de convocation et d'affichage : 04 juillet 2020

La séance, présidée par Monsieur François BAROIN, Président, est ouverte à 20 h 16.

**Présents :**

ABEL Jean-Pierre	GACHOWSKI Jacques	MENNETRIER Nicolas
BAGATTIN Mélanie	GARIGLIO Elisabeth	MONTAGNE Jean-Jacques
BAROIN François	GARNERIN David	MOSER Alain
BAUDOUX Bruno	GATOUILLAT Marcel	NINOREILLE Francine
BEAUSSIER Jean-Marie	GAURIER Marlène	NONCIAUX-GRADOS Véronique
BETTINGER Sylviane	GAUTHIER Anne-Sophie	OUADAH Karima
BILLET André	GERARD Fabien	PAUWELS Cécile
BLANCHARD Dominique	GIRARD Marc	PETIT Christine
BLANCHON David	GIRARDIN Olivier	POIVEZ Kevin
BLASSO Thierry	GONCALVES José	PORTIER-GUENIN Françoise
BLASSON Christian	GOUJARD Pascal	POTTIER Denis
BOICHUT Daniel	GRAFTEUX-PAILLARD Marie	QUINTART Sylvie
BOUDADI Rachida	GROSJEAN Patrick	RAGUIN Jacky
BRANLE Christian	GUILLAUMET Virginie	REHN Yves
BRET Marc	GUITTON Jordan	RESLINSKI Jean-François
BURRI Marie-Luce	GULTEKIN Gulcan	RICHARD Sophie
BUTAT André	GUNDALL Philippe	RICHARD Vincent
CAFFET Gaëlle	HANDEL William	ROBLET Bernard
CASTEX Jean-Marie	HELIOT-COURONNE Isabelle	ROUSSEAU Pauline
CHALVET Marie-Ange	HENNEQUIN Virgil	ROUSSELOT Nicole
CHAMPAGNE Anicet	HENRI Pascal	SAINTON Michel
CHAMPAGNE Bernard	HIMEUR Aïcha	SAUVAGE Philippe
CHEVALIER Bertrand	HIRTZIG Jack	SEBEYRAN Marc
CHOISELAT Emmanuel	HOUARD Bruno	SERRA Frédéric
CHOMAT Christophe	HUBINOIS Alain	SOMSOS Hervé
COCHET Jean-Michel	JOLLIOT Marie-France	THIENOT Régis
CORNEVIN Jean-Pierre	JOUAULT Gervaise	THOMAS Christine
COURTOIS Jean-Christophe	KIEHN Patricia	VAN DE ROSTYNE Alain
DA ROCHA Katia	LANDREAT Pascal	VIART Jean-Michel
DAHDOUH Fadi	LANOUX Claudie	VOLHUER Michel
DAUTET Loëtitia	LE CORRE Marie	ZAJAC Anna
DE VILLEMEREUIL Gérard	LEBECQ Jérémy	
DEHARBE Dominique	LÉCORCHÉ Jean-Pierre	
DELAITRE Guy	LEDOUBLE Catherine	
DESROUSSEAUX Pascal	LEMELAND Caroline	
DRAGON Jean-Luc	LEPRINCE Didier	
DRIAT Boris	LEQUIEN Ombeline	
DUCHÊNE Annie	LEROY Marie-Thérèse	
DUQUESNOY Olivier	MAGLOIRE Amaud	
DUSACQ Maxime	MALARMEY Michelle	
FARINE Bruno	MANDELLI François	
FINOT Patrick	MARTINOT Bruno	
FLEURET Dominique	MARTY Rémy	
FRAENKEL Stéphanie	MEIRHAEGHE Jean-François	
FRAPIN David	MEIRHAEGHE Sonia	

**Représentés :** RENOIR Gilles par MONTARON Fabienne, GANTELET Bruno par VINSON Laurent

**Excusés et ont donné pouvoir :** BACHMANN Jean-Marie à RESLINSKI Jean-François, GAURIER Claude à GARNERIN David, BAZIN-MALGRAS Valérie à SEBEYRAN Marc, DENIS Valéry à BAUDOUX Bruno, LEMELLE Flavienne à BRET Marc, LEYMBERGER Brigitte à GARIGLIO Elisabeth, BOISSEAU Dominique à MANDELLI François, HONORÉ Nicolas à SERRA Frédéric, BECARD Francis à BAROIN François, HUMBERT Christophe à LEROY Marie-Thérèse, SIMON Eric à SAINTON Michel

**Excusé :** GRIENENBERGER Daniel

Le Conseil communautaire a choisi comme secrétaire de séance LEQUIEN Ombeline.

<b>DELIBERATION N°12</b>	<b>Modification du calendrier des ouvertures dominicales 2020 pour Les commerces implantés sur la Communauté d'Agglomération suite au report des soldes d'été</b>
<b>RAPPORTEUR</b>	<b>Bertrand CHEVALIER</b>

<b>Nombre de membres : 135</b>		<b>Vote</b>			
<b>Présents</b>	<b>Suffrages exprimés</b>	<b>Pour</b>	<b>Contre</b>	<b>Abstention</b>	<b>Non-participation</b>
<b>123</b>	<b>129</b>	<b>120</b>	<b>9</b>	<b>5</b>	

**Le rapport est approuvé à la majorité des suffrages exprimés.**

## CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 10 JUILLET 2020

### **MODIFICATION DU CALENDRIER DES OUVERTURES DOMINICALES 2020 POUR LES COMMERCES IMPLANTES SUR LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION SUITE AU REPORT DES SOLDES D'ETE**

Annexe : Ouvertures dominicales 2020

#### **Exposé :**

La délibération n°27 adoptée en Conseil Communautaire du 11 octobre 2019, fixe le calendrier des ouvertures dominicales 2020 pour les commerces implantés sur la Communauté d'Agglomération, selon l'article 250 de la loi du 6 août 2015.

Suite à la crise sanitaire COVID-19, et notamment la fermeture des boutiques pendant le confinement, la période des soldes d'été initialement prévue du 24 juin au 21 juillet est exceptionnellement reportée du 15 juillet au 11 août 2020 (cf. arrêté du 10 juin 2020 fixant les dates et heures de début des soldes d'été en application de l'article L. 310-3 du Code de commerce au titre de l'année 2020).

En conséquence la délibération n°27 du 11 octobre 2019 devient caduque.

Il convient donc de modifier les dates d'ouvertures dominicales préalablement accordées pour 2020 afin qu'elles correspondent à cette nouvelle période de soldes d'été.

Les Maires de la Communauté d'Agglomération se sont rapprochés des commerçants implantés sur leur commune pour recueillir leurs souhaits et attentes en matière d'ouverture dominicale. Sur la base des demandes exprimées par les commerçants implantés sur le territoire de Troyes Champagne Métropole, et des souhaits d'harmonisation formulés par les communes, il est proposé de tendre vers un calendrier unique tenant compte des typologies de commerce identifiées sur le territoire.

Sont ainsi proposées les dates d'ouvertures dominicales actualisées suivantes, pour chacune des catégories marchandes du territoire :

- |   |                         |
|---|-------------------------|
| - <b>Centres de marques et magasins d'usine :</b> | <b>12 dimanches</b>     |
| 12, 19 et 26 janvier puis 2 février               | (soldes d'hiver)        |
| 19 et <b>26 juillet</b> puis 2 août               | <b>(soldes d'été)</b>   |
| 29 novembre                                       | (fêtes de fin d'années) |
| 25 octobre  | (vacances scolaires)    |
| 6, 13 et 20 décembre                              | (fêtes de fin d'années) |

- **Pôles commerciaux de périphérie :**
  - 12 et 19 janvier (soldes d'hiver)
  - 19 et 26 juillet (soldes d'été)**
  - 30 août, puis 6 et 13 septembre (rentrée scolaire)
  - 29 novembre (fêtes de fin d'années)
  - 6, 13, 20 et 27 décembre (fêtes de fin d'années)
- **Troyes et son cœur marchand :**
  - 12 janvier (soldes d'hiver)
  - 31 mai (Pentecôte)
  - 28 juin
  - 19 juillet (soldes d'été)**
  - 20 septembre (Journées du patrimoine)
  - 22 et 29 novembre (fêtes de fin d'années)
  - 6, 13, 20 et 27 décembre (fêtes de fin d'années)
- **Bourgs relais :** Dates en annexe
- **Activités spécifiques :** Dates en annexe

Le détail des commerces et activités concernés par ce calendrier est précisé en annexe, permettant ainsi aux Maires de l'Agglomération d'arrêter la liste des dimanches retenus sur leur commune, dès lors que leur nombre excède 5, conformément à l'article 250 de la loi n° 2015-990 du 6 août 2015.

**Décision :**

Au bénéfice de ces informations, il vous est proposé :

- **D'ABROGER la délibération n°27, adoptée en Conseil Communautaire du 11 octobre 2019 ;**
- **D'ADOPTER le nouveau calendrier des ouvertures dominicales, pour l'année 2020, tel qu'exposé ci-dessus, et détaillé dans l'annexe ;**
- **D'AUTORISER Monsieur le Président de Troyes Champagne Métropole, ou son représentant, à signer tout acte administratif à intervenir en application du présent exposé des motifs.**

Vote	PARTICIPANTS	POUR	CONTRE	ABSTENTION	Non-participation au vote

## Annexe

# Ouvertures dominicales 2020 sur la Communauté d'Agglomération Troyes Champagne Métropole suite au report des soldes d'été

### Centres de marques et magasins d'usine

Dates :

<i>12, 19 et 26 janvier puis 2 février</i>	<i>(soldes d'hiver)</i>
<i>19 et 26 juillet puis 2 août</i>	<i>(soldes d'été)</i>
<i>29 novembre</i>	<i>(fêtes de fin d'années)</i>
<i>25 octobre</i>	<i>(vacances scolaires)</i>
<i>6, 13 et 20 décembre</i>	<i>(fêtes de fin d'années)</i>

soit : 12 dimanches

Ces dates s'appliquent aux communes et commerces suivants :

- **Saint-Julien-les-Villas :**  
Sont notamment concernés *Marques Avenue* (et son association de commerçants), *Adidas*, *Petit Bateau*, *Veti Center*, *Distrimode*, de même que le *Club des Marques*, et tout autre commerce de centre de marques situé dans l'environnement du pôle commercial.
- **Bréviandes :**  
Est notamment concerné *Au fil des Marques (société Vestiti)*.
- **Lavau :**  
Est notamment concerné le *Village de Marque (Sintexa)*.
- **Creney :**  
Sont concernées les activités commerciales situées dans le prolongement de *Mc Arthur Glen*.

### Pôles commerciaux de périphérie

Dates :

<i>12 et 19 janvier</i>	<i>(soldes d'hiver)</i>
<i>19 et 26 juillet</i>	<i>(soldes d'été)</i>
<i>30 août, puis 6 et 13 septembre</i>	<i>(rentrée scolaire)</i>
<i>29 novembre</i>	<i>(fêtes de fin d'années)</i>
<i>6, 13, 20 et 27 décembre</i>	<i>(fêtes de fin d'années)</i>

soit : 12 dimanches

Ces dates s'appliquent aux communes et commerces suivants :

- **Barberey-Saint-Sulpice :**

Sont concernées les activités commerciales situées sur la zone commerciale telle identifiée au sein du Document d'Aménagement Commercial (DAC) inscrit au SCOT.

- **La Chapelle-Saint-Luc :**

Est concerné le pôle commercial *L'Escapade*, avec l'hypermarché *Carrefour* et le centre commercial connexe constitué des *boutiques* et du *mail*.

- **Saint-André-les-Vergers :**

Sont concernées les activités commerciales situées sur la zone commerciale telle identifiée au sein du Document d'Aménagement Commercial (DAC) inscrit au SCOT.

- **Saint-Parres-aux-Tertres :**

Sont concernées les activités commerciales situées sur :

- la zone commerciale telle identifiée au sein du Document d'Aménagement Commercial (DAC) inscrit au SCOT.
- L'axe routier Troyes / Saint-Parres-aux Tertres (avenue du Général de Gaulle)

- **Sainte-Savine :**

Est concerné le magasin Bi 1 (58/60 avenue Général Gallieni), de même que le centre commercial *Carrefour L'Escapade* et ses commerces environnants.

- **Lavau :**

Est concerné le magasin Décathlon

### La ville de Troyes et son cœur marchand

Dates :

<i>12 janvier</i>	<i>(soldes d'hiver)</i>
<i>31 mai</i>	<i>(Pentecôte)</i>
<i>28 juin</i>	
<b><i>19 juillet</i></b>	<b><i>(soldes d'été)</i></b>
<i>20 septembre</i>	<i>(Journées du patrimoine)</i>
<b><i>22 et 29 novembre</i></b>	<b><i>(fêtes de fin d'années)</i></b>
<b><i>6, 13, 20 et 27 décembre</i></b>	<b><i>(fêtes de fin d'années)</i></b>

soit : 11 dimanches

Ces dates s'appliquent à l'ensemble des commerces implantés sur la commune de Troyes.

## **Bourgs relais**

Dates :

- ***Lusigny-sur-Barse :***

12 janvier, 17 mai,  
7, 21 et 28 juin,  
5 et 26 juillet,  
9 août, 6 septembre, 11 octobre,  
*20 décembre et 27 décembre*

soit : 12 dimanches

Ces dates s'appliquent à l'ensemble des commerces implantés sur la commune de Lusigny-sur-Barse.

## **Activités spécifiques**

Dates :

- **Barberey-Saint-Sulpice :** Centre Régional de la Cheminée

9 et 16 février,  
20 et 27 septembre,  
*11 et 25 octobre*

soit : 6 dimanches